

ALESIA – SALINS

Reprenant pour l'essentiel les arguments de la "thèse Jeandot", publiée aux éditions ERTI en 1974, dans l'ouvrage : *les Mandubiens et leur Alésia*, l'Association Scientifique et Historique du Pays de Salins (A.S.H.P.S.) publiait, en janvier 2002, une brochure intitulée : *Alésia à Salins*.

Un bref commentaire sur cette publication a paru dans notre Bulletin 2002, p. 31.

En avril 2003, l'A. S.H.P.S. publiait un deuxième cahier sous le même titre.

En juillet 2003, j'avais le plaisir d'adresser à M. Henri Eschbach, Vice-Président de l'A. S.H.P.S., un exemplaire de notre Bulletin 2003, en attirant son attention sur l'article intitulé : "Commentaires sur un épisode de la bataille finale : l'attaque des *loca prærupata* par les assiégés", où je mettais en évidence que l'*oppidum* de Salins, comme celui d'Alise, présentait bien des lacunes, sur ce point particulier, pour être en conformité avec les *Commentaires* de César.

Par le même courrier, je lui annonçais que, à plus ou moins brève échéance, je viendrais réfuter bien des points présentés dans ces deux cahiers. Il me paraît utile de porter à la connaissance de nos adhérents la note que j'ai adressée à M. Eschbach, le 25 septembre dernier, pour réfuter en particulier l'argumentation des partisans de Salins sur la localisation du combat préliminaire de cavalerie, point sur lequel repose toute l'hypothèse Alésia = Salins.

L'hypothèse de "Alésia à Salins" mise à mal par les défenseurs de l'hypothèse de "Alésia à Chaux-des-Crotenay"

L'Association Scientifique et Historique du Pays de Salins (A.S.H.P.S.) a publié en janvier 2002 un travail d'équipe présentant la thèse de Pierre Jeandot plaçant Alésia à Salins-les-Bains.

Dans une annexe intitulée "Analyse des deux thèses Séquanais Alésia-Salins et Chaux-des-Crotenay" les auteurs, après avoir rappelé une étude du Comte de Mérona sur les impossibilités du site d'Alise Sainte Reine de répondre à la description de César, écrivent :

"Nous allons tenter la même démarche pour démontrer la vérité d'Alésia-Salins et l'erreur de Chaux-des-Crotenay."

Ils précisent, dans leur introduction, deux points intéressants :

- "nous ne chercherons pas d'échappatoires en faussant les traductions",
- "il faut signaler dès le départ que la démarche des défenseurs de Chaux-des-Crotenay est complètement différente de celle des amis de Alésia-Salins ?

L'A.S.H.P.S. vient de publier, en avril 2003, un deuxième cahier sous le même titre "Alésia à Salins".

Dans la présentation de ce deuxième ouvrage, on peut lire :

"Nous nous devons de faire connaître à notre public et à nos lecteurs l'accueil extraordinaire et totalement favorable réservé à notre premier ouvrage".

Dans un chapitre consacré à la thèse de Chaux-des-Crotenay, l'auteur commence ainsi son introduction :

"Dans notre premier cahier, nous avons déjà mis fortement à mal la thèse de Chaux-des-Crotenay et son fameux portrait-robot".

Il la termine en ces termes :

"A ce jour, il faut bien le dire, nous n'avons subi aucune contre-attaque, aucune réfutation : on ne nous a opposé que le silence". ("seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse" Alfred de Vigny).

Il est donc de bonne guerre d'amorcer la contre-attaque.

Au préalable nous signalerons que nous sommes en plein accord avec les Salinois sur quelques points :

- Alésia doit être en Séquanie, actuellement Franche-Comté
- Nous considérons le texte des "Commentaires" de César comme parfaitement fiable ; César, vu sa situation politique, ne pouvait que dire la vérité ; (mais il s'exprimait en latin et on peut, de bonne foi, fausser la traduction).

ALESIA – SALINS

FACE À L'IMAGINAIRE

- La géographie (nous dirions plutôt la topographie) n'a pas changé de manière significative depuis les événements (2055 ans).

Quelle est la différence essentielle entre les deux démarches ?

Pour Chaux-des-Crotenay, André Berthier s'est attaché à rechercher l'emplacement de l'*oppidum* grâce à l'idée géniale du portrait-robot établi à partir de données tirées du texte de César.

L'*oppidum*, une fois identifié, il n'a eu aucune difficulté à localiser l'emplacement du combat préliminaire de cavalerie.

Pour Salins-les-Bains, la démarche de Pierre Jeandot est totalement inverse, il localise d'abord le combat préliminaire de cavalerie ; l'emplacement, soi-disant justifié, à partir de là il localise l'*oppidum*.

Le point important dans l'hypothèse de Salins est donc de justifier, en premier lieu et de manière irréfutable, l'emplacement du combat préliminaire de cavalerie, en l'occurrence : le Mont Roland près de Dôle.

Cette localisation est-elle irréfutable ?

Bien sûr que non.

Cette localisation, près de Dôle, repose essentiellement sur la phrase-clé du B.G. VII-66, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre (en particulier à cause du dogme Alésia-Alise Sainte Reine) :

"Cum Caesar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret"

- Les Salinois traduisent : "alors que César faisait route (pour entrer) chez les Séquanes en traversant les confins extrêmes des Lingons",

- Constans, hypnotisé par Alise-Sainte-Reine traduit : "comme César faisait route vers le pays des Séquanes en traversant l'extrémité du territoire des Lingons,"

- Avec André Berthier et André Wartelle (ALESIA N.E.L.1990 page 242) nous sommes convaincus que la véritable traduction doit être : "comme César faisait

route chez les Séquanes par l'extrémité du territoire des Lingons"

• "in Sequanos" mis en tête avant "per extremos Lingonum fines" marque une insistance : "c'est bien chez les Séquanes que César fait route..." Si César n'avait pas été chez les Séquanes, au lieu de la préposition "in" il aurait utilisé la préposition "ad".

• Si César ne s'était pas engagé sur la route de Séquanie, Vercingétorix n'aurait pas pu savoir quelle route il allait choisir. Après le passage de la Saône, au gué d'Auxonne, César pouvait choisir de suivre la vallée de la Saône en rive gauche, il pouvait également longer les contreforts du Jura le long du Revermont ; ce n'est que parce qu'il est sûr que César s'engage dans la traversée de la Séquanie que Vercingétorix peut prendre les dispositions nécessaires pour l'intercepter.

Admettons un instant la thèse Salinoise :

- César et son armée sont positionnés à la frontière entre Lingons et Séquanes donc sur la Saône, plus précisément à hauteur d'Auxonne où il existe un gué important.

- Quant à Vercingétorix et ses troupes, ils doivent être à 10 000 pas de César et derrière une rivière. P.Jeandot les place, derrière le Doubs dans la région de Dôle.

Il y a bien une quinzaine de kilomètres (soit environ 10 000 pas) entre les deux positions.

On ne peut nier l'importance capitale de l'épisode du combat préliminaire de cavalerie puisqu'il va conduire à l'épisode crucial du siège d'Alésia.

Les Salinois ne manquent pas, en général, de souligner la précision du texte de César, l'exemple le plus souvent cité étant celui de la description de l'*oppidum* de *Vesontio* (Besançon).

On est donc en droit de s'étonner que César, dans son récit, ne précise pas le nom des deux rivières alors qu'il les connaissait très bien pour les avoir traversées à

ALESIA – SALINS

plusieurs reprises dès ses premières campagnes en Gaule, en 58 avant J.C., dans sa lutte contre les Helvètes d'abord, contre Arioviste et les Germains ensuite.

Dans le récit de la lutte contre les Helvètes (B.G. I – 12 à 16), la Saône est citée à cinq reprises, deux fois avec uniquement son nom latin "Arar", trois fois le nom "Arar" étant juxtaposé à "flumen".

A l'occasion de la lutte contre Arioviste (B.G. I – 3 et 8), César nous fait une belle description de Besançon. Etant donné que César donne le nom de la ville ("Vesontio") il aurait pu se contenter du mot "flumen" pour nous dire que la rivière ceinturait la ville, et pourtant il précise "flumen Dubis".

Si, donc, César n'a pas nommé ni la Saône ni le Doubs, c'est que les deux armées n'étaient pas sur leurs bords.

On ne peut donc qu'émettre beaucoup de réserves sur les localisations adoptées par les Salinois pour les deux armées lors du combat préliminaire de cavalerie.



Dans le préambule du cahier "Alésia à Salins" Monsieur Henri Eschbach s'exprime en ces termes : "notre thèse repose essentiellement sur les écrits de Jules César, de Plutarque et de Dion Cassius, qui permettent de localiser d'une part la bataille préliminaire au siège d'Alésia, et d'autre part de dégager des similitudes existant entre le site de Château sur Salins et les Commentaires de César".

Nous venons de voir, ci-avant, ce qu'on peut penser de la localisation du combat préliminaire. Pour ce qui est des similitudes existant entre le site de Château sur Salins et le texte de César, nous ne pouvons qu'être encore plus sceptiques.

Les similitudes ne sont pas meilleures que celles qui existent entre le site d'Alise-Sainte-Reine et le texte de César :
- l'*oppidum* (160 ha) n'est pas suffisamment grand pour accueillir les 80 000 fantassins et 12 000 cavaliers de Vercingétorix, plus la population mandubienne et de nombreux troupeaux.

- Les ressources en eau de l'*oppidum* ne sont pas suffisantes pour satisfaire au besoin d'une telle population, surtout en plein été, époque du siège.
- Il faut beaucoup d'imagination et une certaine méconnaissance du latin pour faire admettre, de bonne foi, que la ville elle-même d'Alésia est dans la vallée en dehors de l'*oppidum*, et que "la plaine de 3 000 pas en longueur" est une plaine en demi-lune
- Il y a impossibilité de mettre en place le combat de cavalerie dans la plaine au lendemain de l'arrivée de l'armée de secours.
- Il est impossible également de mettre en place correctement l'épisode des "*loca praerupta*" lors de la bataille finale.

L'ouvrage, à paraître tout prochainement, qui viendra en complément du livre ALESIA d'André Berthier et André Wartelle (Nouv.Ed.Lat., 1990), et qui dresse un véritable état des lieux du site de Chaux-des-Crotenay/Syam/Crans, a pour objectif de montrer la parfaite similitude du site avec le texte de César, et la facilité avec laquelle on peut mettre en place les différents épisodes de la bataille.

Jacques BERGER
Ingénieur civil des Mines
Président de l'A.L.E.S.I.A.
Septembre 2003